



Centres régionaux
d'accueil, de conseil
et de traitement
des addictions

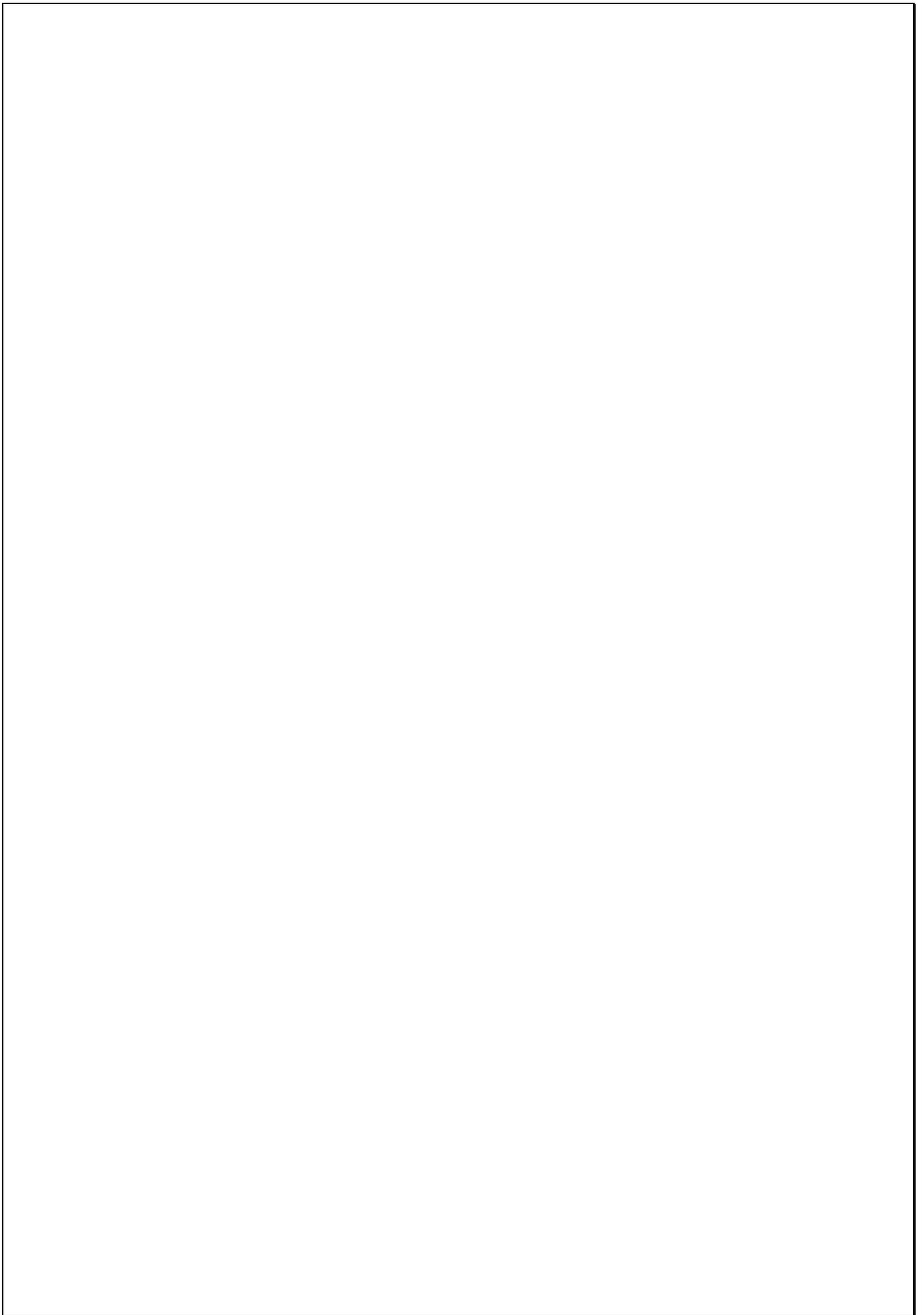
Morges - Nyon

Rapport d'activité 2024

Mai 2025

Table des matières

	Page
1. Préambule	1
2. Comité	1
3. Personnel et intervenants divers	2
4. Liens avec les réseaux professionnels	3
5. Collaborations interinstitutionnelles	4
6. Fréquentation des centres	5
7. Prestations	6
7.1 Accueil	
7.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques	
7.3 Prestations médicales et remise de médication	
7.4 Soins de base	
7.5 Soins infirmiers	
7.6 Approches corporelles	
7.7 Prestations de réduction des risques	
7.8 Prestations socio-éducatives	
7.9 Prestations socio-administratives	
7.10 Actions de prévention	
7.11 Evaluations et indications pour séjours résidentiels	
7.12 Prestations aux proches	
8. Usagers	12
8.1 Provenance	
8.2 Motifs des nouvelles demandes	
8.3 Profil des usagers	
9. Perspectives 2025	16
10. Conclusion	17



1. Préambule

Entrée de Secours (EdS) offre, dans ses centres ambulatoires de Morges et de Nyon, une large palette de prestations psychosociales et médicales, des soins de base et des aides administratives, ainsi qu'un soutien aux familles et proches. Ces prestations sont dispensées par du personnel social et paramédical qualifié et des médecins consultants.

Entrée de Secours travaille en partenariat avec le Secteur Psychiatrique Ouest (SPO), en proposant notamment des consultations par la médecin du Pôle addictologique de Prangins. EdS collabore et se coordonne avec les divers autres acteurs du réseau social et médical régional, mettant à leur disposition ses compétences en matière d'addiction. Elle est aussi le centre d'évaluation et d'indication de l'Ouest vaudois pour les personnes souffrant d'addiction qui ont un projet de séjour en établissement socio-éducatif résidentiel.

Outre communiquer les chiffres de nos divers monitorings, le rapport d'activité est aussi l'occasion de rappeler quelles sont nos prestations, en les détaillant et en relevant leurs objectifs.

2. Comité

Le comité de l'association est composé au 31 décembre de :

Présidente :	Kursner	Sonia	Lausanne
Membres :	Aubert	Rachel	Féchy
	Avigdor	Luc	Morges
	Durnat	Hervé	Prangins
	Monnat	Martine	Echandens
	Perrin	Yves	Morges
	Robert	Camille	Morges
	Roelli	Elvira	Arzier-Le Muids
	Perrinjaquet François		voix consultative

En fin d'année, le **Dr Patrick Forel** s'est retiré de la co-présidence du comité. Il a fait partie des membres fondateurs de l'association et en a été une pièce maîtresse depuis sa création. En outre, par ses engagements dans diverses instances cantonales ou groupements professionnels, ainsi que par sa pratique en cabinet, il a été un des pionniers de notre canton dans l'aide apportée aux personnes souffrant d'addiction.

Nous le remercions très chaleureusement pour son engagement sans faille durant tant de décennies.

3. Personnel et intervenants divers

Personnel socio-sanitaire

En 2024, l'équipe de **Morges** est composée de :

- **Vergères Patricia**, intervenante socio-médicale; à 30%,
- **Heinrich Katy**, infirmière; à 80%,
- **Oddo Amandine**, infirmière; à 80%,
- **Clerc Laetitia**, infirmière; à 90%, dès décembre,
- **Artamonova Anna**, assistante administrative & sociale; à 100% jusqu'en février, puis à 30%,
- **Schär Chloé**, éducatrice; à 90%,
- **Dizerens Mathieu**, éducateur; à 90%,
- **Presti Adrien**, éducateur; à 90%,
- **Adrien Le Van**, éducateur; à 60 %, dès septembre (CDD de 6 mois)

et celle de **Nyon** de :

- **Bürki Ariane**, infirmière; à 80 %,
- **Staudenmeyer Caroline**, infirmière; à 70 %,
- **Rey Vanessa**, éducatrice; à 80 %,
- **Merighi Patrick**, éducateur - coordinateur; à 75 %, jusqu'en novembre.

Direction

- **Perrinjaquet François**; à 100 %.

Anna Artamonova et Patricia Vergères effectuent des tâches administratives pour les deux centres. Anna Artamonova y intervient également dans le suivi administratif d'usagers.

Les deux équipes peuvent se compléter l'une l'autre en cas de sous-effectif dans une des structures.

* * * * *

Médecins consultants

Morges : les docteurs **Dominique Gilliard** et **Catherine Suter**. Le docteur **Pierre-Henri Leresche** s'est retiré en début d'année. Nous avons pu encore bénéficier de ses services pour une période de remplacement durant l'automne.

Nyon : le docteur **Patrick Rouhani**, ainsi que la docteure **Tatiana Collipal** (en remplacement du docteur **Pierre-Henri Leresche**).

En 2024, le temps d'activité cumulé des médecins a été de 6½ heures par semaine.

Consultations psychiatriques

Sasha Smolders, médecin psychiatre du Pôle addictologique du Secteur Psychiatrique Ouest, est présente une après-midi par semaine à Morges et à Nyon.

Stagiaire

A Morges, nous avons accueilli **Manon Tardy**, étudiante de la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé de Lausanne (HETSL), pour son stage de cinq mois de fin de formation en travail social.

Entretien des locaux

L'entretien de nos locaux de Morges a été assuré en janvier-février et dès septembre par **Gyurgitsa Shaykarova** et de mars à août par **Armelda Stefanoski**.

A Nyon, le titulaire du poste ayant été en arrêt de travail toute l'année, l'entretien des locaux a été effectué par une entreprise de nettoyages.

Analyse de pratique

Des séances d'analyse de pratique réunissant des collaborateurs des deux centres dans des réflexions communes ont été animées par **Ann Tharin**.

D'autre part, l'équipe de Nyon a profité de séances de supervision par **Barbara Zbinden**. L'équipe de Morges a bénéficié d'une séance par **Frédéric Neu**.

Organe de révision des comptes

Les comptes 2024 de l'association ont été révisés par un expert-réviseur agréé de la société **CRC Révision SA** de Lausanne.

4. Liens avec les réseaux professionnels

Entrée de Secours est membre d'organismes et de groupes de travail réunissant des institutions et professionnels régionaux, vaudois ou romands, notamment du réseau des addictions :

- La Coordination cantonale des centres d'accueil à bas seuil du canton - CABS -,
- le Groupement romand d'études des addictions - GREA -,
- la Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances - FORDD - (avec participation à son comité scientifique),
- la Coordination romande des institutions et organisations oeuvrant dans le domaine des addictions - CRIAD -,
- le Programme cantonal de réduction des risques - PCRDR -,

- le Dispositif cantonal vaudois d'indication et de suivi en addictologie - DCISA -,
- l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté - AVOP -,
- le Réseau Santé La Côte (membre associé),
- la plateforme d'échange "Santé mentale et addictions" du Réseau Santé la Côte,
- les Séances veille sociale - précarité à Morges,
- le Réseau jeunesse Morges,
- le Colloque AS région Morges,
- le Colloque social de Nyon,
- le Réseau ado de Nyon.

Nous avons d'autre part participé à divers groupes de travail thématiques et plateformes professionnelles mis en oeuvre par le canton.

5. Collaborations interinstitutionnelles

En tant que centre de compétence régional en matière d'addictions, EdS intervient dans un rôle de coordination, de soutien et de conseil. A ce titre, l'institution offre ses compétences dans le domaine en intervenant en EMS et en foyers de la filière psychiatrique, ainsi qu'auprès de médecins et de services sociaux.

Une collaboration s'est notamment mise en place avec des structures résidentielles de l'Ouest vaudois du **groupe Altage** pour offrir au personnel et aux résidents notre expertise addictologique.

Entrée de Secours collabore avec de nombreux partenaires des réseaux sociaux et sanitaires. Cependant, des liens particuliers ont été tissés avec certaines institutions, permettant notamment d'offrir à la population de l'Ouest vaudois des réponses coordonnées aux problématiques d'addiction.

Grâce aux liens établis avec les intervenantes sociales régionales de la **Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA)**, nous pouvons utiliser au mieux la complémentarité de nos prestations dans l'accompagnement des personnes qui ont recours à nos services.

Nous nous joignons aux travailleurs sociaux de proximité de l'**Espace Prévention La Côte** dans des actions de prévention et de réduction des risques dans le cadre de manifestations festives.

Nous nous déplaçons dans les **hôpitaux régionaux (Prangins - Morges - Nyon)** et à la **clinique La Métairie** pour assurer, pour des patients en fin d'hospitalisation, une liaison vers un suivi addictologique ambulatoire ou un séjour en institution résidentielle.

Le personnel du **Service des urgences de l'hôpital de Morges** peut nous contacter en tout temps s'il est sollicité pour une problématique liée à un

traitement de substitution, y compris en dehors des heures d'ouverture de notre centre.

Des collaborations et entretiens ont régulièrement lieu avec des assistants sociaux et des gestionnaires socio-administratifs des **Centres sociaux régionaux**; et souvent également avec des curateurs.

Afin d'améliorer encore notre connaissance du réseau et d'échanger avec des collègues d'autres structures, nous avons consacré une journée pour des visites d'institutions de l'Est vaudois (Unité de Traitement des Addictions de Montreux, centre d'accueil communautaire à bas seuil d'accessibilité AACTS et Etablissement Socio-Educatif l'Arcadie à Vevey).

6. Fréquentation des centres

	<u>Morges</u>	<u>Nyon</u>
<u>Contacts journaliers avec usagers¹</u> :		
Nombre d'usagers venus au centre	24	11
Contacts téléphoniques et courriels	12	6
Contacts dans démarches hors centre	1	1
<u>Nouveaux usagers</u>		
ayant fréquenté le centre² :	116	108
<u>Nouvelles demandes</u>		
d'aide ou de prise en charge³ :	75	84
<u>Bénéficiaires de prestations en 2024</u> :	~330	~200

¹Moyennes calculées sur les quatre derniers mois de l'année.

²Personnes qui n'avaient jamais bénéficié de prestations d'EdS auparavant.

³Ne sont pas comprises dans les "nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" les personnes qui fréquentent le lieu d'accueil sans bénéficier d'une autre prestation d'EdS ou qui n'utilisent que nos prestations de "soins de base" (machine à laver, douche) et/ou de réduction des risques (remise de matériel stérile).

7. Prestations

EdS accueille des personnes souffrant d'addiction quelle que soit leur situation. Ses prestations ont pour objectifs de :

- contribuer à l'amélioration des conditions de vie sociale, physique et psychique en vue d'accéder à un mieux-être,
- favoriser une meilleure insertion sociale et/ou professionnelle et une plus grande autonomie afin de réduire la marginalisation,
- permettre une prise de conscience de ses droits et d'assumer ses devoirs de citoyen.

Par ses compétences dans le domaine addictologique, EdS apporte un soutien au réseau médico-social régional. Les intervenants des centres informent les usagers sur les prestations qu'ils peuvent y trouver, facilitent les contacts et les accompagnent si besoin tout au long des diverses étapes de leur parcours de vie.

EdS offre une large palette de prestations à seuils adaptés, permettant aussi bien de bénéficier de prestations d'accueil à bas seuil d'accessibilité dans un cadre collectif que de prestations de soutien par un accompagnement individualisé qui tient compte de la situation de la personne, de ses objectifs, de sa motivation, de ses moyens personnels et de son réseau socio-médical.

La fréquence et l'intensité du suivi varient fortement d'un usager à l'autre. Cependant, nombre d'entre eux bénéficient d'un soutien psycho-social intensif, les intervenants socio-sanitaires d'EdS assumant souvent un rôle de case manager dans leur suivi.

Les prestations individualisées sont fournies pendant et en dehors des temps d'ouverture des centres.

7.1 Accueil

Nos centres sont ouverts sans rendez-vous les après-midi du lundi au vendredi (sauf le mercredi à Nyon), ainsi que deux matinées à Morges et une à Nyon.

En dehors de ces temps d'ouverture, le personnel reçoit sur rendez-vous.

Table Suisse nous livre des invendus de magasins deux fois par semaine. A Morges, **Bizim Market**, épicerie voisine de notre centre, nous fournit régulièrement des produits invendus.

Si besoin, les usagers peuvent s'alimenter pendant les heures d'ouverture des centres (soupe, nourriture froide ou chaude en fonction des aliments reçus de Table Suisse et de Bizim Market). Ils bénéficient aussi de nourriture à l'emporter.

Un repas collectif est proposé aux usagers dans les deux centres une fois par semaine.

En 2024, en moyenne 10 usagers par jour ont bénéficié d'un repas à Morges et 9 à Nyon.

Des habits de seconde main et des livres qui nous sont donnés sont mis à disposition de nos usagers.

7.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques

- Entretiens de soutien et de conseil informels

Le personnel des centres effectue de nombreux **entretiens de soutien et de conseil informels** avec les usagers. Les motifs de ces entretiens sont variés : aide à la gestion de situations de la vie quotidienne, situations de crise, motivation à entreprendre des démarches diverses, soutien psychologique,...

Le nombre d'entretiens informels a été de 958 par mois en moyenne à Morges et de 305 à Nyon⁴.

- Entretiens thérapeutiques

A Morges, 170 entretiens formels à visée thérapeutique (entretiens motivationnels, prévention de la rechute,...) **ont eu lieu mensuellement, contre 135 à Nyon.**

- Hypnose

Des séances d'hypnose sont proposées dans nos centres.

En 2024, 20 personnes en ont bénéficié.

- Consultations par la psychiatre du Secteur Psychiatrique Ouest

Les consultations assurées un après-midi par semaine dans chaque centre par la psychiatre du SPO permettent un accès facilité aux soins psychiatriques. De surcroît, elle est très régulièrement en contact téléphonique avec les équipes de Morges et de Nyon.

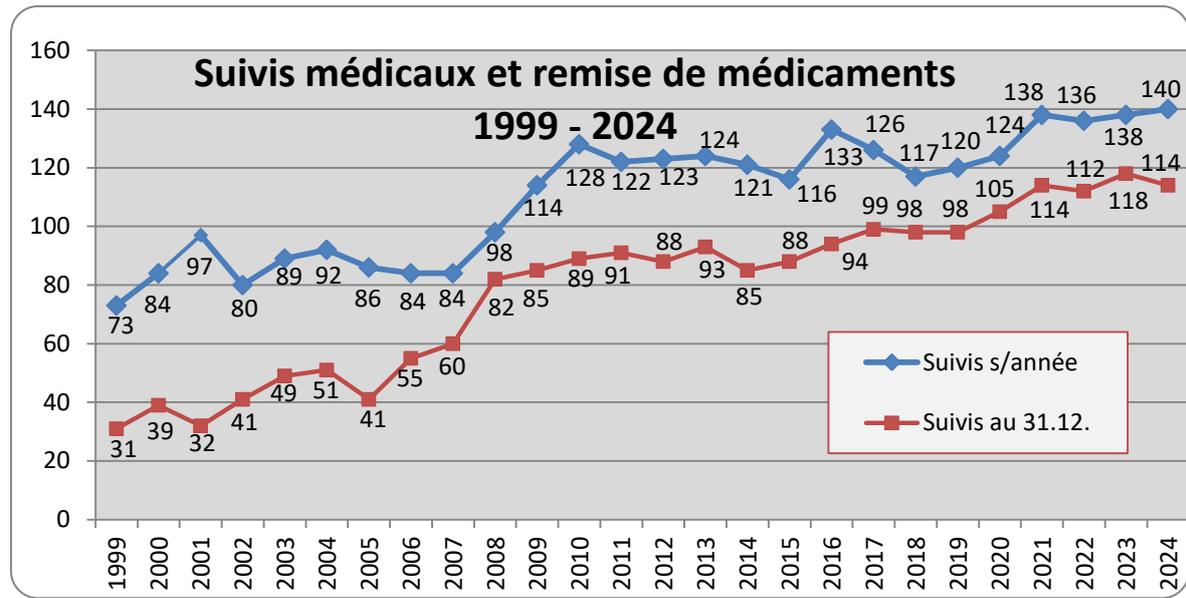
Elle assume par ailleurs un travail de liaison entre les unités hospitalières et EdS, ainsi qu'une partie de la prescription des traitements médicamenteux en coordination avec les médecins traitants du centre.

L'équipe morgienne a comptabilisé 118 consultations et 137 consiliums avec la psychiatre du SPO en 2024.

A Nyon, il y a eu 151 consultations et 335 consiliums.

⁴ Le nombre d'entretiens informels est bien plus bas à Nyon qu'à Morges en raison d'un jour d'ouverture hebdomadaire en moins, d'un nombre d'employés restreint et d'une fréquentation du centre d'accueil moins élevée, mais aussi parce qu'une part importante des usagers du centre nyonnais s'y rend pour bénéficier d'entretiens formels thérapeutiques.

7.3 Prestations médicales et remise de médication



A Morges : 96 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 83 étant encore suivies en fin d'année.

A Nyon : 44 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 31 étant encore suivies en fin d'année.

7.4 Soins de base

Les usagers ont accès à des équipements et du matériel d'hygiène. Ils ont notamment à disposition une douche et une machine à laver/séchoir.

A Morges et à Nyon, près d'une personne par jour en bénéficié.

7.5 Soins infirmiers

Le personnel paramédical dispense divers actes infirmiers : soins de plaies, d'infections ou d'abcès, prises de sang, vaccinations, ECG, injections de médicaments, suivis de la contraception, dépistages et suivis infectiologiques,...

A Morges, 21 soins infirmiers délégués ont été dispensés par mois. D'autre part, 4 soins ou conseils de santé ont été prodigués par jour.

A Nyon, 42 soins infirmiers délégués ont été donnés par mois et 5 soins ou conseils de santé par jour.

7.6 Approches corporelles

La méthode d'auriculothérapie NADA est proposée aux usagers dans les deux centres d'EdS. Cette technique d'acupuncture a pour effet de détendre et d'atténuer les sensations de stress et d'anxiété.

Les usagers peuvent aussi bénéficier de séances de luminothérapie, utilisée notamment pour son action sur les troubles dépressifs et du sommeil.

La cohérence cardiaque, technique de respiration, est utilisée dans nos centres. Cette pratique permet d'améliorer la capacité de gestion des émotions.

7.7 Prestations de réduction des risques

Les prestations de réduction des risques consistent en informations données aux usagers sur les produits, les modes de consommation, les interactions entre produits et la prévention au quotidien, ainsi que dans la remise de matériel de consommation stérile.

A Morges, après avoir connu un pic en 2023, le nombre de seringues remises a baissé fortement (1'813 en 2024, 4'683 en 2023, 1'061 unités en 2022). Comme chaque année, le nombre de seringues usagées récupérées a été plus élevé que celui des seringues remises : 1'841 unités.

A Nyon, la remise de seringues a continué d'augmenter : 1'255 unités (259 en 2023). 1'323 seringues usagées ont été récupérées.

Nous remettons aussi du matériel de réduction des risques aux fumeurs de crack depuis 2023 en raison de la forte augmentation de la consommation de ce produit ces dernières années.

Nous fournissons du matériel d'injection stérile (spécifiquement destiné aux consommateurs de stupéfiants) aux services des urgences des hôpitaux de Morges et de Nyon, ce qui permet un accès au matériel 24h/24 tout au long de l'année dans l'Ouest vaudois.

7.8 Prestations socio-éducatives

- Travail de proximité et accompagnement dans des démarches hors-centre

Démarches hors-murs

Les collaborateurs des centres accompagnent les usagers dans des démarches hors-murs pour divers motifs : visites et admissions en institution, hospitalisations, démarches administratives,... Ils interviennent également à domicile en cas de besoin. Ces accompagnements hors-murs demandent souvent un important investissement en temps.

23 démarches mensuelles hors centre ont été effectuées en moyenne à Morges et 17 à Nyon.

Contacts avec le réseau

Dans le cadre du suivi des usagers, le personnel socio-sanitaire des centres participe régulièrement à des **entretiens avec d'autres membres du réseau** social et/ou médical.

L'équipe de Morges a participé à 52 entretiens de réseau par mois et celle de Nyon à 57.

Afin d'assurer le suivi des usagers, il y a eu au cours de l'année des **contacts téléphoniques ou courriels avec des membres du réseau : 148 par mois à Morges, 208 à Nyon.**

- Activités occupationnelles socialisantes et créatives

Nous encourageons nos usagers à pratiquer des activités structurantes qui leur permettent d'utiliser positivement leur temps libre et leur procurent de saines satisfactions, renforçant leur estime de soi. Souvent pratiquées en groupe, ces activités permettent aussi la création de liens sociaux.

En 2024, quelques activités permettant d'animer l'espace d'accueil ont été proposées aux usagers des centres.

D'autre part, des groupes d'échange ont été mis sur pied et notamment, à deux reprises, un espace de rencontre et de discussion destiné spécifiquement aux femmes.

Quelques sorties "tennis" ont été réalisées durant l'été.

En outre, nous incitons nos usagers à participer à des activités sportives ou de plein-air organisées par l'association lausannoise SPort'ouverte.

7.9 Prestations socio-administratives

- Démarches administratives diverses

Pour effectuer leurs démarches administratives, les usagers ont un libre accès à un ordinateur connecté à internet et à une imprimante, ainsi qu'au téléphone.

Nous les aidons à mener à bien leurs démarches administratives et à gérer leurs finances en cas de besoin. Les aides sont diverses : ouverture et traitement des courriers administratifs, rédaction de courriers, explication et soutien dans la gestion de l'assurance maladie, établissement de la déclaration d'impôt, démarches pour l'obtention de documents officiels, constitution d'un dossier de postulation et recherches d'emploi, constitution d'un dossier auprès de l'Assurance Invalidité ou du Revenu d'Insertion, recherche de logement ou d'hébergement d'urgence, soutien dans l'élaboration et la gestion d'un budget, médiation avec les créanciers, aide au désendettement et/ou orientation vers les services spécialisés, rencontres de coordination avec les curateurs et les assistants sociaux du CSR, soutien dans les demandes de curatelle volontaire,...

En 2024, 55 usagers du centre morgien ont bénéficié d'aides administratives et 20 à Nyon.

7.10 Actions de prévention

Nous avons, comme chaque année, participé à la campagne de prévention et d'incitation au traitement de l'hépatite C mise en place dans le cadre du "Programme cantonal de réduction des risques".

Nous invitons également en cours d'année nos usagers à se faire vacciner, notamment contre la grippe et la méningo-encéphalite à tiques.

Dans le cadre d'une convention passée avec l'Espace Prévention La Côte, nous collaborons lors d'évènements festifs; un intervenant socio-sanitaire d'EdS se joignant à ses travailleurs sociaux en apportant notamment notre expertise sur les produits stupéfiants.

En 2024, nous avons participé à l'animation d'un stand de prévention dans le cadre du giron cantonal, organisé à Givrins. Nous avons collaboré avec l'équipe de l'Espace Prévention en mettant à disposition un membre de notre équipe socio-infirmière durant quelques heures lors de 12 soirées.

7.11 Evaluations et indications pour séjours résidentiels

En tant que centre d'évaluation et d'indication du Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie, EdS intervient lorsqu'un projet de séjour en institution résidentielle est envisagé par une personne ou par son réseau de soin.

En 2023, ce sont 59 personnes qui ont bénéficié de prestations dans le cadre du DCISA; soit 30 à Morges et 29 à Nyon.

En plus des entretiens d'évaluation et d'indication prévus dans le processus du DCISA, EdS offre différentes prestations en fonction des besoins de la personne :

- un entretien préalable (notamment lorsque le projet est envisagé par les soignants dans le cadre des démarches en vue d'une sortie d'hospitalisation),
- l'organisation d'un séjour médicalisé de stabilisation ou de sevrage préalable à l'admission en Etablissement Socio-Educatif,
- l'accompagnement dans les visites de préadmission lorsque la personne a besoin d'une aide pour mener à bien la démarche,
- un soutien dans les démarches administratives et financières liées à l'admission,
- la participation aux bilans éducatifs des institutions résidentielles en tant que référent ambulatoire, la transition vers les structures ambulatoires lorsque le séjour résidentiel se termine ou lorsque l'indication initiale se fait vers des services médico-sociaux ambulatoires,
- la reprise du suivi ambulatoire à la sortie de l'Etablissement Socio-Educatif si besoin.

7.12 Prestations aux proches

Les proches qui sollicitent EdS sont généralement demandeurs d'entretiens et de soutien psychologique, d'entretiens de famille, de conseils sur l'attitude à adopter face à la personne souffrant d'addiction et d'informations diverses sur la problématique des dépendances.

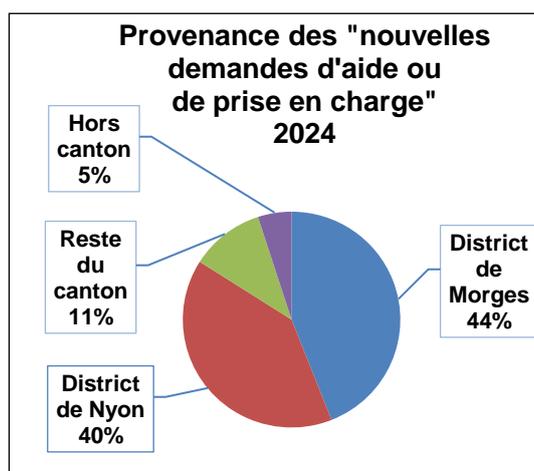
En 2024, parmi les nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge, environ une sur dix à Morges et deux sur dix à Nyon sont le fait de proches.

8. Usagers

Le profil des usagers d'EdS est très varié, que ce soit en termes de demande, de situation ou d'âge. Nous sommes aussi bien sollicités par des personnes intégrées socialement et professionnellement ayant pour seule demande un suivi médical et addictologique, que par des personnes vivant en situation de grande précarité, sans domicile fixe, sans emploi, avec des troubles somatiques et psychiques, nécessitant dès lors un suivi psycho-social et médical conséquent.

8.1 Provenance⁵

En 2024, la provenance des nouveaux usagers est relativement équilibrée entre les districts de Morges et de Nyon.



8.2 Motifs des nouvelles demandes⁶

Plus de la moitié des nouvelles demandes a pour objet un "Soutien psychologique et des entretiens individuels et/ou de famille". Contrairement aux deux années précédentes, ce motif de sollicitation d'EdS a été plus fréquent à Morges (70%) qu'à Nyon (56%).

Le pourcentage des nouvelles demandes ayant pour motif un "Traitement médical d'une addiction" par un des médecins généralistes ou la psychiatre et/ou une "Remise de médication" a continué de diminuer à Morges (17%, contre 38% en 2023 et 51% en 2022) et a aussi diminué à Nyon après une augmentation en 2023 (21%, contre 34% en 2023 et 27% en 2022). A Nyon, plus des trois quarts sont des primo-demandes de consultation de la

⁵ Y compris les nouvelles demandes de proches.

⁶ Hors demande des proches. Une première demande peut avoir plusieurs motifs.

psychiatre, alors qu'à Morges elles représentent environ la moitié des demandes de "Traitement médical d'une addiction".

Dans les autres motifs de faire une demande d'aide ou de prise en charge, on relève principalement les demandes de : "Evaluation et indication pour un séjour résidentiel" et "Aides dans des démarches administratives".

8.3 Profil des usagers

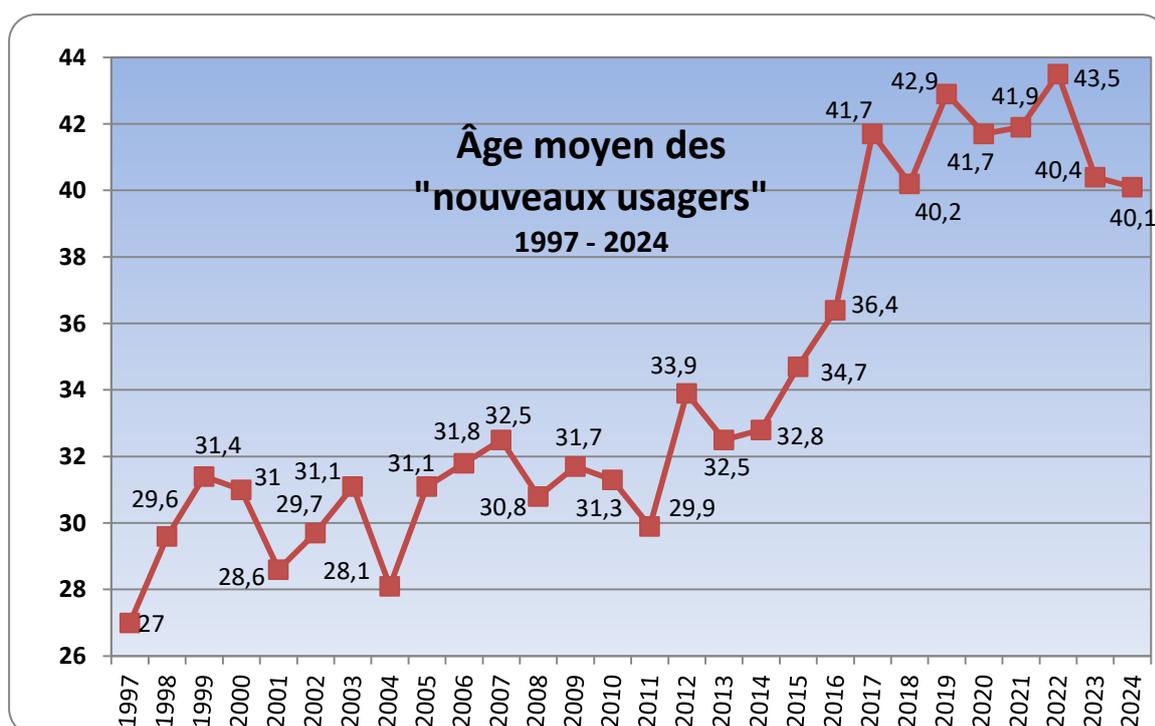
Les données sur le profil des usagers proviennent d'une part des "Nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" de l'année⁷ et, d'autre part, de l'étude PAPU⁸.

- Le genre

La part des femmes parmi les nouveaux usagers a été de 22% sur les deux sites.

Durant la semaine de l'enquête PAPU 2024, elle a été d'un peu moins d'un quart à Morges et d'un quart à Nyon.

- L'âge



⁷ Quand une personne nous sollicite pour la première fois, un questionnaire de "demande d'aide ou de prise en charge" est rempli. C'est sur la base des indications fournies par ces questionnaires qu'est défini le profil de nos nouveaux usagers. Il n'est pas rempli de questionnaire pour les personnes qui fréquentent le lieu d'accueil sans bénéficier d'une autre prestation ou qui n'utilisent que nos prestations de "soins de base" (machine à laver, douche) et/ou de réduction des risques (remise de matériel stérile). D'autre part, les questionnaires des proches ne sont pas pris en compte.

⁸ L'étude PAPU ("Pointage Annuel du Profil des Usagères et Usagers"), réalisée par le Secteur d'évaluation et d'expertise en santé publique d'Unisanté sur mandat de la Direction Générale de la Santé, a pour but de récolter des données sur le profil des personnes fréquentant les centres d'accueil à bas seuil d'accessibilité pour usagers de drogues du canton (sur la base d'un questionnaire rempli par les usagers au cours d'une semaine du mois de novembre).

Après le pic atteint en 2022, l'âge moyen des nouveaux usagers a très fortement baissé en 2023. En 2024, il s'est stabilisé. On relèvera cependant que la moyenne d'âge est sensiblement plus élevée à Morges qu'à Nyon (43.0 ans contre 37.7 ans).

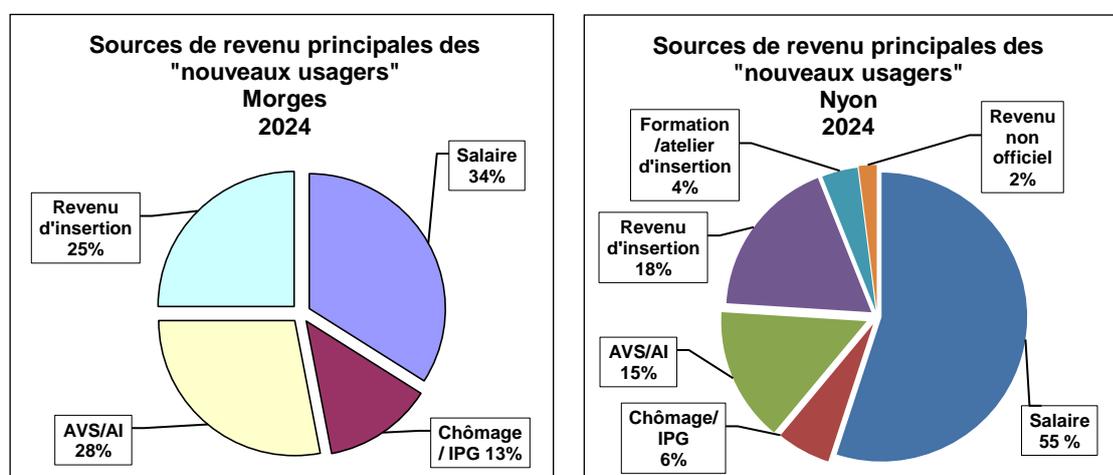
En 2024, le nouvel usager le plus jeune a 18 ans, le plus âgé 82 ans.

On trouve aussi une différence d'âge moyen entre les deux sites dans l'enquête PAPU 2024. A Morges, il est de 49.5 ans (de 22 à 77 ans) et à Nyon de 44.5 ans (de 23 à 65 ans); soit l'âge moyen le plus élevé depuis les débuts de l'enquête en 2016.

- Le logement

Plus d'un nouvel usager sur cinq n'a pas de logement privé stable.

- Les sources de revenus



En 2024, l'insertion professionnelle des nouveaux usagers de notre centre nyonnais était bien meilleure que celle de ceux de Morges.

Les tableaux ci-dessous montrent une insertion professionnelle en moyenne bien plus basse chez les personnes ayant fréquenté nos centres durant la semaine de l'étude PAPU.

Sources de revenus au cours des 30 derniers jours

Type de ressource	CENTRE DE MORGES			CENTRE DE NYON		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Travail à plein temps	9.7%	5.0%	15.4%	21.2%	26.3%	16.2%
Travail à temps partiel	3.2%	6.7%	9.2%	9.1%	7.9%	5.4%
Intérim, travail temporaire	1.6%	1.7%	4.7%	9.1%	2.6%	10.8%
Assurances	43.6%	36.7%	49.2%	45.5%	30.8%	37.8%
Aide sociale	48.3%	43.3%	32.3%	18.7%	35.1%	35.1%
Famille, amis, compagnon	4.9%	8.5%	7.7%	9.4%	12.8%	13.9%
Mendicité	4.9%	6.7%	1.5%	0.0%	5.3%	5.6%
Revenus illégaux	8.2%	1.7%	4.6%	0.0%	5.3%	2.7%
Autre	1.6%	3.5%	1.5%	0.0%	2.7%	2.8%

Note : Les répondants pouvaient indiquer plusieurs sources de revenu.

- Les produits consommés

Principaux produits consommés par les nouveaux usagers des centres

Les deux tiers des nouveaux usagers consomment de l'alcool, le 40% d'entre eux faisant part d'une consommation qu'ils considèrent comme étant problématique.

Dans l'ordre décroissant de consommation de produits se trouvent les psycho-stimulants (en grande majorité la cocaïne) : 25% à Morges et 40% à Nyon. Les deux-tiers des consommateurs considèrent leur consommation comme posant problème.

Le cannabis est aussi source de consultation d'Entrée de Secours. Un quart des nouveaux usagers en consomme, le 60% d'entre eux considérant cette consommation comme étant problématique.

La part des nouveaux usagers sollicitant Entrée de Secours en raison d'une consommation d'héroïne a été très basse : 8 personnes à Morges et 2 à Nyon.

Produits consommés par les usagers des centres selon l'enquête PAPU

Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours

MORGES	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Tabac	83.3%	-	90.1%	80.3%	86.9%	80.7%
Alcool	80.5%	-	72.1%	70.0%	71.2%	71.2%
Cannabis	63.4%	44.6%	54.2%	58.6%	48.2%	62.1%
Cocaïne HCl	24.3%	16.7%	20.0%	33.3%	36.0%	35.1%
Héroïne	44.2%	49.1%	45.0%	34.5%	25.5%	29.1%
Cocaïne base	17.5%	15.4%	20.3%	28.1%	24.5%	31.6%
Benzodiazépines non prescrites	33.3%	17.0%	26.3%	29.3%	33.3%	22.6%
Ecstasy (MDMA)	5.1%	7.7%	3.6%	1.7%	8.2%	17.0%
Speedball	0.0%	1.9%	1.8%	12.1%	4.0%	2.0%
Kétamine	-	-	-	-	8.0%	6.0%
Amphétamines	5.3%	0.0%	1.8%	8.8%	9.8%	13.2%
Méthadone non prescrite	5.3%	11.5%	3.5%	7.0%	6.7%	7.8%
Morphine non prescrite	2.6%	3.9%	3.5%	3.5%	8.2%	0.0%
Crystal	2.6%	0.0%	1.8%	8.8%	7.8%	13.7%
Buprénorphine non prescrite	2.6%	0.0%	0.0%	1.8%	6.3%	3.9%

NYON	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Tabac	96.0%	-	73.5%	84.9%	82.5%	85.7%
Alcool	72.0%	-	58.8%	65.6%	73.7%	73.5%
Cannabis	45.8%	25.0%	39.3%	58.1%	57.9%	56.3%
Cocaïne HCl	21.7%	16.0%	14.3%	21.4%	43.6%	40.0%
Héroïne	16.0%	23.1%	15.4%	17.2%	17.7%	25.9%
Cocaïne base	13.6%	0.0%	0.0%	7.4%	20.6%	17.9%
Benzodiazépines non prescrites	21.7%	8.3%	17.9%	11.1%	17.7%	18.5%
Ecstasy (MDMA)	13.0%	0.0%	0.0%	3.7%	20.6%	11.5%
Speedball	9.1%	0.0%	0.0%	0.0%	3.1%	3.9%
Kétamine	-	-	-	-	21.2%	11.5%
Amphétamines	13.0%	4.2%	3.9%	3.7%	3.1%	3.9%
Méthadone non prescrite	0.0%	0.0%	7.4%	3.9%	6.1%	3.9%

Morphine non prescrite	4.4%	0.0%	0.0%	11.1%	3.0%	3.9%
Crystal	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	9.1%	0.0%
Buprénorphine non prescrite	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%

Note : La consommation de tabac et d'alcool n'a pas été relevée dans le questionnaire 2020.

Ces deux tableaux nous permettent de constater que près des trois quarts de nos usagers boivent de l'alcool, que plus de la moitié consomme du cannabis et qu'une grande majorité d'entre eux fume du tabac.

La consommation de psychostimulants est particulièrement élevée et a largement dépassé celle des opiacés ces dernières années.

La consommation de benzodiazépines non prescrites reste relativement élevée.

Quant à la consommation de Kétamine, monitorée depuis 2023, elle présente une légère diminution.

- L'injection de produits

La pratique de l'injection ne concerne plus qu'une frange de nos usagers depuis quelques années.

- L'âge de la première consommation d'héroïne et/ou de cocaïne

En 2024, parmi les nouveaux usagers pour qui la consommation d'héroïne et/ou de cocaïne pose encore problème, l'âge le plus précoce de première consommation a été de 13 ans, le plus tardif de 44 ans.

9. Perspectives 2025

Des contacts avec des responsables du Service de Médecine des Addictions (SMA) ont permis l'ouverture en 2023 d'une réflexion commune sur le fonctionnement du dispositif addiction de l'Ouest vaudois et sur les collaborations inter-institutions. Les modalités de la collaboration entre le SMA, la FVA, l'hôpital de Prangins et EdS ont pu être plus clairement définies et ont été mises en application en 2024. Si des adaptations doivent encore être réalisées, nous constatons avec satisfaction la volonté de tous les partenaires de travailler ensemble en synergie. Une prochaine réunion début 2025 nous permettra de faire le bilan de ces quelques mois de fonctionnement du dispositif afin d'en poursuivre son perfectionnement.

Ces dernières années, les entretiens de soutien ou thérapeutiques individuels ont pris une part importante dans l'emploi du temps du personnel socio-infirmier d'EdS. En parallèle, nous voyons une augmentation des usagers pour qui la fréquentation de l'espace d'accueil collectif est un point de repère dans la semaine, notamment pour une frange d'usagers "vieillissants". Des adaptations des horaires d'ouverture de nos centres ont commencé à être testées cette année et le seront encore en 2025 dans le but de trouver comment concilier au mieux les heures d'ouverture de l'espace d'accueil et le temps à disposition du personnel pour offrir des accompagnements individualisés.

10. Conclusion

Des scènes ouvertes de deal et de consommation de produits stupéfiants, principalement de la cocaïne sous forme de crack, se sont développées ces dernières années dans diverses villes suisses. Nous relevions dans le rapport d'activité de 2023 une évolution progressive mais non visible dans l'espace public du deal et de la consommation dans notre région. En 2024, le phénomène a peu évolué et nous pouvons toujours constater que la consommation de cocaïne sous forme de crack n'est pas apparue de manière visible dans nos communes de l'Ouest vaudois.

Nous sommes et continuerons d'être attentifs à l'évolution de la situation dans l'espace public afin de chercher rapidement des réponses, dans la mesure de nos possibilités, à la problématique si la situation devait évoluer défavorablement; répondant ainsi à un des objectifs d'EdS qui est de réduire les conséquences néfastes pour la société des problèmes liés à la toxicodépendance.

François Perrinjaquet
Directeur

Nous remercions vivement toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus au cours de cette année, et en particulier :

- l'Etat de Vaud par l'intermédiaire de sa Direction Générale de la Santé,*
- les communes du district de Morges qui participent à nos charges d'exploitation,*
- l'Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon,*
- les communes du district de Nyon qui participent à nos charges d'exploitation par l'intermédiaire de l'Association Régionale pour l'Action Sociale,*
- les donateurs divers,*
- Table Suisse pour la fourniture de nourriture,*
- Bizim Market qui nous remet de nombreux produits invendus,*
- les membres de l'association,*
- nos divers partenaires professionnels des réseaux socio-médicaux.*

Av. de Plan 14 – 1110 Morges

Tél. 021/803.67.47

Fax 021/803.67.21

Rte de Duillier 16 – 1260 Nyon

Tél. 022/361.03.44

Fax. 022/361.44.78

entreedesecours@bluewin.ch

www.entree-de-secours.ch